

## COMPTE-RENDU CA DU 10 – 01 – 2019

**Présents :** Eric G, Vincent M, Marie VB, Jacques M, Bertrand H, Michel V, Marie-Claude M, Mireille R.

**Excusées :** Delphine L, Elske S.

**Ordre du jour :** Approbation du dernier CR.  
Organisation de l'AG du 31 janvier.  
Organisation du w.e. de formation des 2 et 3 mars.  
Quelques points sur les autres formations et les projets.  
Accueil des nouveaux bénévoles (problématiques et perspectives).

A rajouter  
Partenariats avec d'autres associations.  
Parrainage avec le projet de Pascale sur l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH.

### **Approbation du CR de la séance du 6 novembre.**

Après quelques précisions, il est accepté.

Il est rappelé que tous les CR, après leurs acceptations par le CA, sont consultables sur le site d'Actes.

### **Préparation de l'AG du 31 janvier 2019.**

Laurent mettra l'information sur le site d'Actes afin que tous les sympathisants soient prévenus.

Mireille envoie une invitation personnalisée aux membres d'Actes, aux officiels, aux associations partenaires. Pour ce faire Jacques lui transmet la liste des adhérents.

Jacques présente les résultats financiers 2018 et le budget prévisionnel 2019. Après quelques modifications et remarques, les comptes sont acceptés par le CA. Ils seront présentés par Jacques à l'AG.

Eric, en temps que président, présentera le rapport moral et le rapport d'activité.

Il serait intéressant de demander à la SFAP de prendre en compte financièrement d'autres problématiques que celles des formations.

Dans une prochaine rencontre avec la SFAP, Eric posera la question.

### **Organisation du w.e. des 2 et 3 mars.**

Laetitia interviendra le samedi sur le deuil traumatique et le dimanche sera réservé au visionnement du film de l'équipe de Nans suivi d'un débat. Laetitia et Nans participeront aux deux jours de formation.

Le désir de pouvoir inviter des mamans est toujours présent. La question reste ouverte car les mamans concernées sont actuellement très prises par d'autres obligations.

Le w.e. se passera à l'Aube et ce centre d'accueil propose de préparer un repas à 12/14€.

Après discussion, il est décidé que le samedi, Actes fera préparer les repas par l'Aube et prendra en charge leur financement et que le dimanche chacun apportera son pique-nique à partager.

### **Autres formations.**

Sandra Meunier est disponible pour les deux interventions que Actes lui a proposées : une soirée/spectacle le 22 novembre et un atelier les 23 et 24 avec le groupe des bénévoles.

Son cachet est de 2500€ pour les 2 interventions + les frais de transport.

Ce projet fait l'unanimité des membres du CA.

La salle des « colorriages » est à retenir auprès de la mairie pour la soirée spectacle.

Pour mieux rentrer dans les frais occasionnés Jacques propose de vendre à l'avance des billets à des entreprises qui pourraient en faire profiter leurs employés ou leurs adhérents.

Cette proposition sera reprise au prochain CA.

La formation sur l'aphasie prévue fin septembre et encore en chantier.

Pour le moment rien n'est fixé.  
Des pistes de réflexion et des noms d'intervenants sont encore à explorer.  
Nous aurons plus de précisions dans les prochains CA.

### **Point sur les nouvelles postulations à Actes.**

Marie-Claude dresse le dernier bilan : 7 nouvelles personnes ont posé leur demande.  
Marie-Claude les a informées que la formation commencera en septembre.  
D'ici là, elles devront confirmer leur souhait en reprenant contact avec les coordinatrices.  
A ce jour, une personne l'a déjà fait.  
Les membres du CA sont heureux de constater l'intérêt croissant pour l'accompagnement palliatif, mais inquiets aussi pour le bon fonctionnement du groupe de parole qui a atteint le maximum possible de participants et ne pourra s'ouvrir à plus de personnes sans tomber dans la lourdeur et les difficultés pour les prises de parole de chacun.  
Eric évoque la possibilité de scinder le groupe en deux sous-groupes, mais cette nouvelle organisation ne va-t-elle pas mettre en péril la cohésion de l'équipe et l'esprit solidaire d'Actes ?  
Eric propose un tour de table pour que chacun s'exprime sur les difficultés qu'il pourrait craindre et les solutions possibles qu'il entrevoit.  
Peu à peu des orientations se dessinent :

Il ne faudra pas attendre que le groupe fonctionne à 25 = le partager en 2 sous-groupes avant.  
Les 2 sous-groupes devront être formés toutes qualités/caractéristiques confondues (anciens et nouveaux, accompagnants USP et autres accompagnants, etc.). Peut-être mélanger à chaque fois les participants des 2 groupes afin que chacun est la possibilité de travailler avec tous les bénévoles du groupe?  
Envisager les regroupements au même lieu et le même jour pour que les personnes puissent encore se côtoyer.

**Par exemple** : travail du 1<sup>er</sup> groupe (12/13 personnes) avec la psychologue.  
Puis, réunion pratico-pratique avec tout le monde (24/26 personnes).  
Puis travail du 2<sup>ème</sup> groupe (12/13 personnes) avec la psychologue.

En fin de tour, Eric demande à ce que cette question, essentielle pour la suite du travail d'Actes, soit posée à chaque bénévole, afin que chacun puisse s'exprimer.  
Une réunion plénière sera organisée et la date sera fixée au prochain CA.  
Il faudra aussi demander à Anne L ce qu'elle pense de cette organisation.

### **Partenariat avec d'autres associations.**

Vincent a établi une liste des associations qui par un biais ou un autre font un travail qui pourrait entrer en synergie avec les accompagnements d'Actes.  
Comment collaborer ? A réfléchir ensemble.  
Il serait intéressant de demander au CCCAS de faire une réunion plénière de toutes ces associations.  
Eric prendra contact avec les responsables du CCCAS.

### **Le projet de Pascale M.**

Il faut attendre encore car elle est en ce moment en Afrique.

### **Eric signale son intervention dans le cadre des rencontres de Die le 29 janvier.**

Après le film « Quelques heures de printemps », il animera le débat avec le docteur Cerruetto et une personne de l'ADMR.  
Il souhaite un dialogue apaisé et bienveillant.

**Divers.**

Le personnel de l'USP trouve difficile le turn-over des accompagnants d'Actes.

Cette difficulté est d'autant plus pénible pour les soignants, que l'USP traverse actuellement une période particulièrement déstabilisante.

Suzanne G, Marie VB, Joseph C et Eric G vont se rencontrer pour discuter de cette question.

MR, le 15/01/2019